

ARRETE PROVISOIRE

ROUTE BARREE
Rue de Billy

Le Maire de Le Plessis Belleville,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-24, L.2213-1 et suivants, les articles 2521-1 et suivants, fixant les pouvoirs de Police des Maires,

Vu le Code de la Route, article R. 411-8 fixant les pouvoirs de police des Maires en matière de circulation et de stationnement,

Attendu que des travaux de réaménagement de l'assainissement doivent être effectués par la société BARRIQUAND pour le compte de la commune,

Vu la largeur des voies et l'emprise des travaux,

Considérant qu'il y a lieu d'améliorer la circulation et la sécurité des usagers et du chantier

ARRETE

Article n°1 : Le présent arrêté prend effet du 08 septembre jusqu'au 01 décembre 2025 de 07h30 à 17h00 du lundi au vendredi.

La rue de Billy sera barrée du carrefour des rues de Billy / Savert au carrefour des rues République / Pasteur.

Article n°2 : La circulation sera interdite à tous les véhicules, sauf secours et services publics pendant les travaux.

Article n°3 : La route sera barrée par des panneaux pendant les travaux.

Article n°4 : La signalisation réglementaire et l'entretien sera apposée et entretenue sur place par BARRIQUAND.

Article n°5 : Toutes infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et les contrevenants poursuivis conformément à la Loi.

Article N°6 : Tout véhicule stationné sera considéré comme gênant et pourra être mis en fourrière.

Article n°7 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Le Plessis Belleville.

Article n°8 : Monsieur le chef de la Police Municipale de Le Plessis Belleville et les agents placés sous ses ordres, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Nanteuil le Haudouin et les gendarmes relevant de son autorité, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article n°9 : Il sera notifié à :

Monsieur le Chef de la Police Municipale de Le Plessis Belleville,
Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Nanteuil le Haudouin,
Barriquand, route Choisy au Bac à Compiègne
Monsieur le Directeur des Services Technique de Le Plessis Belleville

Le Plessis Belleville,
Le 01 septembre 2025,
Le Maire, Dominique SMAGUINE

